

SOMMAIRE	
REMERCIEMENTS	3
I- INTRODUCTION	4
II- PROBLEME POSE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE	4
III- METHODOLOGIE	7
3.1- Matériel	7
3.2- Personnes ressources	8
3.3- Enquêtes dans les villages et les sites visites	8
3.4- Activités menées	8
3.5- Déroulement des travaux	9
3.6- Difficultés et limites du travail	9
IV- RESULTATS	10
4.1- Cadre naturel	10
4.2- Cadre socioculturel	12
4.3- Situation de l'offre touristique	19
4.4- Cadre sociopolitique	19
4.5- Situation de la demande touristique	22
4.6- Impacts du tourisme	25
V- OBSERVATIONS	28
5.1- Forces et atouts	28
5.2- Faiblesses et contraintes	28
5.3- Risques	29
5.4- Autres observations	29
VI- CONCLUSIONS	30
BIBLIOGRAPHIE	32
ANNEXES	34
Liste des abréviations	35

REMERCIEMENTS

Je voudrais ici remercier tous ceux dont le concours a facilité mon séjour au projet Campo-Ma'an.

Toute ma gratitude s'adresse à la SNV (Volet Eco-développement) pour tout l'appui logistique et financier qui m'a été accordé, et également pour la grande collaboration de son personnel dans tout son ensemble.

Mes remerciements vont particulièrement à madame Monique Meegeren et à tous les animateurs de Campo, pour leur engagement lors des travaux de terrain.

Toute ma reconnaissance s'adresse à monsieur Akogo Mvogo Guillaume, Conservateur de l'Unité Technique Opérationnelle de Campo-Ma'an (UTO) ainsi qu'à monsieur Ngandjui Germain pour les fructueuses discussions que nous avons eues et les différents documents mis à ma disposition.

Je témoigne toute ma gratitude aux personnes ressources de la Délégation Provinciale du Tourisme du Sud à Kribi et des Postes Forestiers de Campo et Ebianemeyong, et particulièrement aux populations des villages Ebianemeyong/Oveng, Nko'élon, Mabiogo et Ebodjé.

Que toutes les personnes ressources que les noms ne figurent pas dans ce document ne m'en tiennent pas rigueur, je leur suis autant reconnaissant.

Kribi, le 11 juin 2000

Kamga Kamdem

I – INTRODUCTION

Le présent rapport donne de manière succincte les objectifs visés par l'étude entreprise, le déroulement des travaux et les premières observations du stage de recherche effectué du 18 Mai au 10 juin 2000 au projet Campo-Ma'an dans la cadre de la préparation de la thèse de doctorat portant sur " *Analyse des possibilités de réalisation du concept de tourisme écologique durable dans des aires protégées au Cameroun : cas du Parc National de Campo* ".

Ce rapport comporte 6 points essentiels. Le second point qui fait suite à l'introduction, présente la problématique et les objectifs de l'étude. Le troisième fait état du déroulement du stage, il est suivi de la présentation des premiers résultats. Le cinquième et le sixième points traitent respectivement des observations et des recommandations préliminaires.

L'analyse des résultats et les suggestions relatives se seront faites après le dépouillement de toutes les données collectées dans les différents sites retenus pour l'étude à savoir: les Parcs Nationaux de Korup (PNK), de la Bénoué (PNB), de Waza (PNW) et de Campo-Ma'an (PNC-M).

II- PROBLEME POSE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

Le Cameroun dispose d'un important réseau d'aires protégées. Ce réseau compte près de 140 aires couvrant environ 4 Mio. d'hectares, soit 9 % du territoire national (MINEF, 1996). Ces aires se caractérisent par leur grande diversité biologique. On y rencontre différentes espèces de plantes (Moabi, Azobé, Baobab, Imperata spp.), de nombreuses espèces de mammifères très intéressantes pour le tourisme (Eléphant, Gorille, chimpanzé, Bongo), plusieurs variétés d'oiseaux (Autruche, Perroquet), mais également de nombreux reptiles et insectes.

Comme l'a relevé le MINEF (1996) au lancement du programme GEF en 1996, " *cette importante richesse biologique souffre d'une gestion qualifiée de peu efficiente* " à cause des facteurs d'origines diverses au nombre desquels l'on cite la pauvreté (en milieu rural en particulier), l'implication insuffisante de tous les intéressés à la définition et à l'exécution des programmes de gestion, la non matérialisation des limites, l'insuffisance des moyens (humains, matériels et financiers) pour la mise en application de la réglementation et des plans de gestion. De plus, on relève une insuffisance de connaissance et de valorisation des ressources existantes. Tous ces facteurs concourent à l'utilisation non durable des ressources naturelles. De ce fait, leur gestion ne participe que très marginalement au développement.

Pour l'aménagement et la valorisation des aires naturelles en vue de l'amélioration de leur contribution au développement, il est important et urgent :

- de développer des stratégies pour assurer la participation effective et active de tous les concernés (en particulier les populations riveraines) aux projets et programmes d'aménagement. A cet effet, il faut prendre des mesures pour permettre aux populations ou communautés locales de tirer profit de l'aménagement ou d'obtenir la compensation aux pertes occasionnées par la mise en réserve de l'aire ;
- de promouvoir des formes d'utilisation contribuant non seulement à la réalisation des objectifs de protection de la nature mais qui participe également à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales.

L'aménagement doit donc répondre à deux préoccupations majeures, à savoir : la conservation des ressources naturelles et la satisfaction des besoins de toutes les parties prenantes (populations, Etat, touristes et visiteurs, scientifiques, ...). L'écotourisme tel que définit par des auteurs comme Ceballos-Lascuráin (1996), Ellenberg (1997) et Müller (in Kaspareck, 1998) répond théoriquement à ces exigences.

Ce concept, recommandé comme une stratégie de gestion durable des aires naturelles, est relativement nouveau dans le jargon au Cameroun. Sa définition et les conditions de mise en pratique y sont encore au centre des discussions. En général, l'on pense qu'il ne s'agit de rien d'autre que du tourisme qui se fait dans les aires naturelles c'est-à-dire du " *tourisme de nature* ". Alors qu'il s'agit bien plus du tourisme de nature qui contribue non seulement à la protection de la nature et à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, mais qui également doit avoir des effets négatifs limités sur l'environnement social. Pour se faire, ceci demande la participation active de toutes les parties prenantes particulièrement les populations et communautés locales.

Dans ce cadre, le gouvernement du Cameroun a fait du développement du tourisme et de la protection de la nature l'une des priorités de sa politique de développement. Ceci s'est traduit entre autres par la création du Ministère du Tourisme (MINTOUR) et du Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF). Il entend promouvoir et intensifier le tourisme dans les aires protégées afin de valoriser les richesses naturelles et d'améliorer leur contribution au développement rural.

Le potentiel naturel desdites aires, exploité à des fins touristiques, peut constituer un moteur pour le développement rural et la conservation des ressources naturelles (Ellenberg, 1997) et de ce fait participer à la gestion durable. Il se pose cependant une question : celle de savoir comment il est possible d'utiliser les ressources naturelles

pour le tourisme tout en minimisant les effets négatifs sur l'environnement naturel et socioculturel ou en d'autres termes comment assurer l'utilisation touristique durable de ce potentiel conformément aux exigences de la conférence de Rio. Cette question constitue la principale préoccupation de la présente étude.

Le principal objectif visé c'est donc de déterminer les possibilités de réalisation du tourisme écologique durable dans des aires naturelles (protégées). Pour ce faire, il faut au préalable définir le concept et son contenu théorique, et ensuite analyser les potentialités, les atouts et les contraintes de son application pratique dans différents types d'aires protégées choisies pour l'étude de cas.

Pour la présente étude, on retient que *L'écotourisme c'est un voyage ou une visite dans un milieu naturel relativement intact dans le but d'étudier, d'admirer ou de jouir du paysage, de la flore et de la faune ainsi que de la culture locale ; qui garantit les aspects suivants: (1) la satisfaction des besoins des touristes, (2) la protection de la nature, (3) l'amélioration des conditions de vie des populations hôtes, (4) la minimisation des effets négatifs sur la nature et (5) la limitation des changements de la structure sociale et culturelle dans la région de destination. La réalisation de tous ces aspects a pour conséquence la durabilité de l'activité. Ainsi, on parlera du " tourisme écologique durable "*. Les activités écotouristiques doivent donc avoir des effets négatifs limités sur l'environnement naturel et culturel, et de plus elles doivent contribuer directement à la conservation des ressources et au développement (Goodwin, 1996). Tout projet de développement de L'écotourisme doit donc prendre en considération ces exigences et viser la maximisation du profit des populations locales et la minimisation des effets négatifs de l'activité. Le développement ou la promotion du tourisme écologique durable ou " *écotourisme* " dans une aire protégée suppose donc :

- l'attractivité (touristique) desdites aires et la satisfaction de la demande des touristes et des visiteurs ;
- la contribution du tourisme à la réalisation des objectifs de conservation de la nature ;
- la contribution du tourisme à l'amélioration des conditions de vie des populations et communautés locales ;
- la minimisation des effets écologiques et socioculturels négatifs ;
- la participation active des populations locales aux programmes et projets de protection de la nature et de développement du tourisme.

Les différents aspects constituent la base des 3 thèmes de la présente étude à savoir :

Thème 1 : Potentialités touristiques

Thème 2 : Impacts écologiques du tourisme

Thème 3 : Impacts socioculturels du tourisme.

III- METHODOLOGIE

La réalisation du tourisme écologique durable dans une aire protégée dépend essentiellement de ses aptitudes et de ses potentialités touristiques. Celles-ci reposent principalement sur deux grands groupes de facteurs géographiques, à savoir : les facteurs géographiques naturels et les facteurs géographiques culturels (Maier & al., 1972). Elles dépendent également des besoins et des attentes des visiteurs et touristes mais aussi de l'accessibilité de la zone. La connaissance des éléments composant ces groupes de facteurs est donc très important pour l'analyse des potentialités et attractions touristiques d'une aire protégée. De plus il est important d'identifier les impacts du tourisme sur l'environnement naturel et socioculturel.

La collecte des données repose sur l'exploitation de la littérature, des cartes et différents rapports relatifs au thème, les observations sur le terrain, l'inventaire des ressources touristiques, des discussions avec les responsables des institutions et organisations intéressées (Etat, institutions et organisations non gouvernementales, entreprises privées, etc.), les enquêtes et interviews auprès des populations locales, des touristes et des opérateurs économiques.

L'exploitation de la littérature a permis entre autre de concevoir le modèle de structure d'analyse de L'écotourisme. Ce modèle comporte cinq points essentiels qui sont (1) les facteurs naturels, (2) les facteurs socioculturelles, (3) les facteurs sociopolitiques, (4) l'offre touristique et (5) la demande touristique (cf. annexe 1).

3.1- Matériel

Pour la collecte des données nous avons utilisé une fiche de renseignement comportant un certain nombre de questions relatives à l'identification et la description des potentialités touristiques, au rôle que peuvent jouer les populations riveraines dans le développement du tourisme et, aux impacts du tourisme dans la localité. Les questions posées diffèrent parfois d'un groupe de personnes ressources à l'autre.

Les différentes informations recueillies sont complétées par des discussions et échanges d'idées avec différents responsables administratifs.

3.2- Personnes ressources

Plusieurs personnes ont été contactées notamment:

- Responsables du projet Campo-Ma'an (SNV, Tropenbos et UTO)
- Responsables des services publiques (DPTS et DDEF à Kribi, Postes Forestiers de Campo et Ebianemeyong)
- Populations locales
- Eco-gardes et animateurs de SNV à Campo
- Autorités traditionnelles (Ebianemeyong, Mabiogo et Ebodjé)
- Responsables de la Commune rurale de Campo et Kribi
- Opérateurs économiques (hôteliers)

3.3- Enquêtes dans les villages et sites visités

Les enquêtes des populations locales ont eu lieu dans 4 villages à savoir : Ebianemeyong, Nko'élon, Mabiogo et Ebodjé. Ces villages ont été retenus essentiellement sous la base de leur localisation et de la priorité accordée aux zones par la SNV. A l'exception de Mabiogo, en moyenne 11 personnes ont participé au travail de groupe dans chaque village (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Participation aux enquêtes par village

	Ebianemeyong	Ebodjé	Mabiogo	Nko'élon	Total
Nombre de participant	7	15	5*	12	39

* ces personnes n'ont été contactées ensemble mais plutôt en petits groupes séparés.

3.4- Activités menées

- Rencontres, interviews et discussions avec les populations et les personnes ressources
- Visite des sites touristiques
- Inventaire des attractions touristiques du PNC-M et des villages.

Le tourisme pratiqué dans les aires protégées ne profite que de manière indirecte aux populations locales, toutes les taxes liées sont versées dans les caisses de l'Etat. Il profiterait un peu plus à la localité, s'il était pratiqué dans les villages. Pour ce faire, il faut que les villages disposent des ressources attractives d'où la nécessité de l'inventaire.

3.5- Déroulement des travaux

Le calendrier des travaux est donné à l'annexe 1. Tout a commencé par la prise de contact avec des responsables des différents volets du projet Campo-Ma'an et des responsables administratifs, le choix des villages échantillons et la préparation des différentes fiches de collecte des données. Cette phase a été suivie par la descente sur le terrain couplée avec des discussions avec les personnes ressources.

Dans les villages, le premier contact est pris avec les autorités traditionnelles à qui l'objectif du travail est présenté. Une séance de travail en groupe est organisée dans chaque village. Le groupe est composé du chef du village entouré des notables et quelques jeunes du village.

Le travail en groupe permet aux uns et aux autres de se compléter les informations et connaissances, mais aussi c'est un cadre d'éducation et de formation des participants en matière du tourisme et particulièrement en matière d'identification des attractions touristiques.

A la suite de chaque entretien, il est demandé aux intervenants de dire leurs commentaires. Les commentaires ont porté généralement sur le mode de recrutement du personnel au projet Campo-Ma'an (les populations estimant que les emplois devraient être réservés aux autochtones), la finalité de l'étude entreprise et la limitation en matière de chasse (quels types d'animaux peut-on chasser?). Il y a donc nécessité pour les responsables du projet Campo-Ma'an de trouver des solutions à ces préoccupations.

3.6- Difficultés et limites du travail

Les deux grandes difficultés connues sont la courte durée du stage due aux problèmes de communication et l'insuffisance des données statistiques qui limite l'analyse de certaines situations.

IV- RESULTATS

Les premières observations présentent des facteurs considérés par Roe et al. (1997) et Ellenberg (1998) comme déterminant pour le choix des types de tourisme à développer dans les aires protégées. Il s'agit des facteurs naturels notamment la diversité du paysage, les cours d'eau, le relief, etc. Les facteurs culturels sont peu développés, il en est de même pour les infrastructures d'accompagnement (logement par exemple).

4.1- Cadre naturel

Le cadre naturel se réfère ici au PNC-M et ses environs exception faite des milieux paysans.

4.1.1- Statut de protection

La zone du projet Campo-Ma'an compte 4 domaines de statuts différents, à savoir : le Parc National de Campo-Ma'an (PNC-M), l'Unité Technique Opérationnelle (UTO), des Unités Forestières d'Aménagement (UFA) et une zone agro-industrielle (cf. annexe 2).

4.1.1.1- Parc National de Campo-Ma'an (PNC-M)

- Statut: Parc National classé par décret n 2000/004/PM du 06 jan. 2000. C'est l'un des plus récents Parcs Nationaux du Cameroun et la deuxième en zone de forêts dense humide.
- Superficie: 264.064 ha
- Objectif: Protection de la nature principalement de la biodiversité et valorisation des ressources par le tourisme.
- Institution de gestion: comme les autres Parcs Nationaux, il dépend de l'administration chargée de la faune. Il devrait être géré par un conservateur de Parc National. Ce dernier n'étant pas nommé, il est présentement sous l'autorité du conservateur de l'UTO de Campo-Ma'an.

4.1.1.2- Unité Technique Opérationnelle (UTO)

- Statut: Unité Technique Opérationnelle de première catégorie créée par l'arrêté n 054 CAB/PM du 06 août 1999
- Superficie: 709.760 ha
- Siège: Kribi

- Objectif: création et gestion du PNC-M, développement de l'écotourisme, utilisation multiple et durable
- Institution de gestion : gérée par un Conservateur de l'UTO qui est en même temps Délégué Départemental de l'Environnement et des Forêts de l'Océan.

4.1.1.3- Unités Forestières d'Aménagement (UFA)

- Statut: Unités Forestières d'Aménagement (UFA)
- Superficie: ?
- Objectif: Production de bois
- Institution de gestion: Opérateur économique

4.1.1.4- Zone agro-industrielle

- Statut: Zone agro-industrielle
- Superficie: ?
- Objectif: Production agricole
- Institution de gestion: Opérateur économique (Socapalm et Hévécam)

En dehors du PNC-M, la zone du projet est habitée ou exploitée par les entreprises agro-industrielles ou forestières.

4.1.2- Aptitudes et attractions touristiques

Le label Parc National et le statut de l'UTO Campo-Ma'an constituent à eux seuls une attraction pour les touristes particulièrement les chercheurs (touristes scientifiques). Les éléments attractifs qu'il regorge élargissent le nombre de types de touristes.

Le PNC étant nouveau (février 2000), son potentiel touristique n'est pas encore bien connu. Cependant, on peut déjà citer comme éléments attractifs la grande diversité biologique (**faune et flore**), le paysage varié (**végétation, relief, hydrographie, chutes et îles**).

La présence des grands mammifères (**éléphants, buffles, gorilles et chimpanzés**) est un important attrait pour le tourisme particulièrement le tourisme de vision et le safari-photo. Les oiseaux, les insectes et les reptiles ne le sont pas moins, tout dépend de la présentation qu'on en fait et des personnes (touristes) cibles.

Dans le cadre de la promotion du tourisme écologique durable, il importe de mener un inventaire des attractions touristiques dans le PNC-M. Les sites ou attractions identifiés doivent être décrits de manière précise et représentés sur

une carte. Après aménagement de ceux-ci, ils doivent être portés à la connaissance du public et particulièrement des opérateurs économiques du secteur touristique et des touristes.

Dans cet ordre idée, le PNC-M bénéficiera de sa proximité à l'un des plus grands centres du tourisme du Cameroun (Kribi) et à l'océan atlantique. Cette position géographique devrait lui permettre de figurer dans la majorité de circuits à proposer aux touristes à destination du Cameroun.

4.2- Cadre socioculturel

4.2.1- Exigences d'utilisation des ressources naturelles

La zone de l'UTO Campo-Ma'an étant une zone très faiblement industrialisée (Socapalm, SFC, ...), la vie des populations y repose essentiellement sur l'utilisation des ressources naturelles à travers:

- Agriculture
- Chasse
- Pêche
- Cueillette et ramassage des produits forestiers non ligneux
- la récolte de bois (bois d'œuvre, bois de chauffe, bois de construction)

Ces activités varient suivant de la côte (pêche) ou à l'intérieur du continent (agriculture et chasse).

En plus de ces activités ayant des rapports directs avec les ressources naturelles, quelques personnes exercent dans les entreprises agro-industrielles et forestières, d'autres prêtent leur service aux touristes et chercheurs en tant que guides, cuisiniers, etc.

4.2.2- Offres et attractions touristiques

On suppose que les facteurs naturels attractifs relevant du milieu utilisé par les paysans seront exploités à des fins touristiques par elles ou tout au moins à leur profit. Nous présentons ci-après quelques attractions identifiées avec les populations dans la zone d'étude.

4.2.2.1- Facteurs naturels

- **Ebianemeyong**
- Le fleuve Ntem et les rivières Mbiwome et Djob

- Les trois chutes, "Esok-Mveng" sur la rivière Mbiwome, "Esok-Ndoum" sur le fleuve Ntem et "Esok-A'ngale" sur la rivière Djob qui forment les chutes de Meve'elé à Ebianemeyong.
 - Ilot de Meve'elé bouclé par le fleuve Ntem et les rivières Djob et Mbiwome, où se déversent les chutes de Meve'elé.
 - Les montagnes "Nkol-Ebengue", "Ayak-Minkola-imbong" et "Ozom-zomo" faisant partie de la chaîne de montagnes isolée prenant naissance dans le Parc National de Campo-Ma'an. Le plus haut sommet d'après les habitants du village c'est le sommet de "Ozom-zomo". Ces montagnes sont assez impressionnantes et même plus que les chutes de Meve'elé. On y observe la mer, le fleuve Ntem et toute la canopée.
 - La vallée inondée de Mbiwome.
 - La grotte "Akok-obek'Foui" ou pierre des fourmis en langue locales, subdivisée en 2 chambres, à environ 4h à pied du village.
 - Une autre grotte subdivisée en 3 chambres non dénommée se trouve près de la montagne "Ayak-Minkola-imbong", à environ 6h de marche du village, sert de campement pour les chasseurs.
 - Les plantes ayant des pouvoirs mystiques tel que le Bubinga. Chaque village a son Bubinga pour la protection des habitants d'après les personnes ressources.
 - Les chimpanzés, il y a dans chaque village un groupe de chimpanzé dont les cris nocturnes annoncent un malheur pour le village.
- Nko'élon
 - La rivière et la chute Bitandé
 - La grotte "Akok-Be-Nyat" (Rocher des Buffles en langue locale), à 1h30-2h de marche à pied du village. On y trouve très souvent des animaux comme le porc-épic et les chauves-souris. Au-dessus de ce rocher pousse des plantes dont les fleurs ont été collectées par des chercheurs.
 - La grotte "Akok-Mevii" (Rocher des pangolins en langue locale), à 1h30 à pied du village. Elle serait subdivisée en 4 chambres. On y rencontre outre les pangolins géants, les chauves-souris, les hirondelles, les porcs-épics et des traces de buffles.
 - La grotte "Akok-Yaekukuankuk" (grotte de l'ancien village en langue locale), à 2 à pied de Vini (15 Km à voiture de Nko'élon). On y rencontre des chauves-souris et des buffles.
 - La grotte "Akok-A'nko'élon" (grotte de Nko'élon en langue locale), près de l'école du village. Les populations s'y réfugiaient lors de la collecte des impôts.
 - La forêt et ses arbres mystiques (Bubinga) ou à usage multiple (Adjap ou *Baillenola toxisperma*).

- **Les animaux (buffles, éléphants, chimpanzés, gorilles, etc.)**

- **Mabiogo**
 - Le fleuve Ntem avec ses rapides, canyons. Lors de la marée haute l'eau de la mer remonte jusqu'à Mabiogo. Le retrait de cette eau permet au pirogier d'aller à Campo sans pagayer.
 - L'île de Dipikar et ses vestiges historiques (plantations d'hévéa, cases et ponts allemands, etc.)

- **Ebodjé**
 - La mer et les plages
 - Le grand rocher en mer "Elombo " (langue local). Il est plus connu sous l'appellation "Rocher du Loup". Il est surprenant d'entendre parler du loup au Cameroun alors qu'il en existe pas ici. C'est un touriste français qui en faisant des rapprochements de forme a donné ce nom au rocher qui selon lui ressemble au loup.
 - 2 grands rochers séparés par un grand passage sans végétation qui donne accès au "Rocher du Loup". Il reste à décrire cette attraction et la dénommée.
 - Les monts "Samba" plus connus sous la désignation les "montagnes de Mamelles" (encore une dénomination étrangère). En langue local "Samba" veut dire deux objets reliés, en fait il y a deux collines reliée donnant la forme des mamelles. C'est à ce lieu que les Yassa formaient la coalition pour aller en guerre contre les bulu.

Les touristes doivent faire un effort pour maintenir le nom local de peur de la perte d'authenticité et même de la dénaturation des éléments naturels ou culturels.

Les 3 lacs dont la présence avait été signalée entre Ebodjé et Boandjo (van den Horen, 1998) n'existent pas. Il semblerait que des gens aient confondu le barrage temporaire des 3 rivières Bekoka, Bendji et Pendé par le sable de l'océan. A ce moment au niveau du barrage de sable la rivière ressemble à un lac.

Il y a contre un lac appelé "Pityé" entre Campo et Etondé, À 4 Km de Campo et le long de l'océan.

4.2.2.2- Facteurs socioculturels

- **Ebianemeyong**

Groupe ethnique : Mvac Langue parlée : Mvac

Nombre d'habitants: 119 Religion : christianisme

- Folklore et tradition
 - Danse "Ebol'Asan" : à l'occasion des cérémonies (mariage, funérailles, visite des autorités, ...).
 - La danse des initiés a disparu à cause de l'évangélisation. Il s'agit de "Akoumaba"
 - Mariage : période non définie.
- Vestiges historiques
 - La tombe d'un Allemand tué par les alliés (Anglais et Français) et enterré dans la forêt à Ma'an-Mengin dans le Parc National de Campo-Ma'an .

- **Nko'élon**

Groupe ethnique : Mvae Langue parlée : Mvae

Religion : christianisme et animisme

Population : 50 habitants

- Folklore et tradition
 - Danse "Enyngue" : danse des femmes, se produit le jour ou la nuit mais de préférence à la tombée de la nuit. Elle est animée de chants religieux.
 - Danse "Ebolasa" : danse mixte, de jour et de nuit, plus animée vers 18h, dans de réjouissance empruntée aux Ntoumou.
 - Les manifestations de fin d'années

- **Mabiogo**

Il ne nous a pas été possible d'avoir des informations concernant les attractions culturelles de ce village.

- **Ebodjé**

Groupe ethnique : Yassa Langue parlée : Yassa

Religion : christianisme et animisme

Population : 800 habitants

- Folklore et tradition
 - Danse "Bevala ou Evala au singulier" : danse mystique des hommes initiés, se pratique au clair de lune vers la fin d'année. La périodicité dépend uniquement des initiés, la dernière production a eu lieu il y a 19 ans, mais il semblerait qu'elle a lieu tous les 4 à 5 ans. Il est interdit aux non initiés et aux femmes d'accéder à son siège, cependant tout le monde est autorisé de voir la partie populaire. Elle peut être produite sous commande pour les touristes et dans ce cas la commande doit être passée au moins 3 mois à l'avance. En effet, les préparatifs de cette danse exigent un minimum de 2 mois.

- Danse "Mokuyé" : danse mystique des hommes, se produit le jour à l'occasion des cérémonies usuelles (baptême, naissance, ...). On peut l'avoir sous commande, ne nécessite pas de grands préparatifs.

- Danse "Ivanga" : une danse mystique des femmes qui se préparent dans un enclos. Le public n'assiste qu'à la phase populaire. C'est une danse nocturne qui fait ressortir toutes les formes des danseuses. Elle peut être produite à tout moment sous commande.

Les danses non mystiques se produisent à volonté.

- Enclos d'incubation des œufs des tortues marines à Ebodjé
- Artisanat à Ebodjé (fabrication de la pirogue)
- Vestiges historiques
 - Eglise catholique construite par les Allemands en 1900.
 - dans le même arrondissement, on a la boulangerie allemande et 4 tombes des Allemands à Campo.

Les attractions culturelles se résument donc aux danses folkloriques et quelques vestiges historiques. Il y a du potentiel qui reste à développer et à promouvoir. Il s'agit notamment du mode de vie, des activités traditionnelles (plantations, chasse et pêche traditionnelles, etc.), des danses traditionnelles, des manifestations et festivités culturelles et les objets d'art.

4.2.2.3- Offres et infrastructures de support

Aucun des villages suscités ne dispose d'établissements d'hébergement ou de restauration. Cependant, quelques habitants sont disposés à loger des visiteurs dans leur case privée. Ainsi, on dénombre 25 chambres à Ebodjé et 8 chambres à Nko'élon. Des aménagements demandent d'être faits en matière de latrines et d'eau potable.

Un programme de séjour composé de quelques activités touristiques est proposé aux touristes au niveau de Ebodjé.

Les frais de prestation de service (guides, restauration, logement, ...) varient d'un village à l'autre et du client à l'autre. Par exemple les frais de guide s'élèvent à 5.000 F par jour à Ebianemeyong contre 1.000 à 1.500 F à Ebodjé. Ces frais restent relativement peu élevés si on tient compte du fait qu'ils ne devraient pas correspondre seulement aux services (guide par exemple) rendus à l'immédiat mais aussi de l'effort consenti pour la conservation des attractions visitées.

Il y a donc nécessité d'harmoniser les prix des services d'une part et d'autre part de proposer des prix qui tiennent compte des efforts de conservation déjà consentis par les populations locales. C'est à ce prix que le tourisme contribuera à la protection de la nature et au développement.

4.2.3- Participation et acceptation du tourisme

Dans la grande majorité, les populations sont favorables au développement du tourisme dans leur localité. Elles espèrent que le tourisme leur procurera des emplois et des revenus. Ainsi, elles comptent participer au développement principalement en tant que employés (guides). Elles acceptent en grande majorité accueillir et loger des visiteurs dans leurs maisons personnelles. Certains aimeraient construire petits auberges mais sont limités par les moyens financiers.

A Ebodjé particulièrement, les populations participent d'une manière active au développement du tourisme. Ceci se caractérise par:

- la création d'un comité de tourisme du village
- la participation à la prise de décision à travers des comités de tourisme du village
- la participation à l'hébergement : 12 personnes ont mis 25 chambres dans leur maison individuelle à la disposition du comité de tourisme pour loger les touristes,
- la participation à la restauration (presque exclusif aux femmes locales)
- Guides ou accompagnateurs et gardes

La commune rurale de Campo a construit une structure communautaire d'hébergement: "**Auberge municipale de Campo**".

La participation des autres villages à la prise de décision reste assez timide. Ils attendent presque tout de la SNV qui leur a émis l'idée de l'écotourisme.

Si les populations sont favorables au développement du tourisme dans leur localité, il n'en demeure pas moins qu'elles attendent des touristes des habitudes et comportements nobles dans leur localité, par exemple:

- le respect de la dignité humaine traduit par le respects des interdits et traditions locaux
- la non interdiction d'incitation à la prostitution ou à l'adultère
- la non remise des cadeaux aux enfants
- le respect strict des recommandations des guides

Les écotouristes doivent donc respecter la dignité des paysans en suivant les règles et les lois qui régissent les villages visités. il est donc important de définir et de vulgariser un code de comportement des touristes dans les villages pour éviter tout dérapage.

4.2.4- Impacts (profits et inconvénients)

Le tourisme étant peu développé son impact n'est pas encore perceptible dans la localité. L'apport du tourisme reconnu par les populations locales c'est l'emploi (guides, cuisiniers, ...), les revenus à travers les frais de logement et restauration.

Quelques cas d'effets négatifs ont été signalés par exemple la prostitution principalement à Kribi (*confirmation faite par le préfet du département de l'Océan dans son discours lors de l'installation du responsable Départemental de la Condition Féminine*): et le non respect des traditions locales (*à Mabiogo, un couple de touristes informé de ce qu'on ne se baigne pas dans la rivière la nuit, a enfreint à cette règle. Les conséquences ne se sont pas fait attendre : développement des boules sur tout le corps*)

Dans le cas de Ebodjé, on a relevé les impacts suivants:

- **Impacts positifs**

- Source de revenu: environ 641.500 F collecté en général dont 110.050 F pour les caisses du comité de tourisme
- Emploi: à Ebodjé 10 guides, 3 cuisinières, ...
- Amélioration des infrastructures grâce aux tourisme: latrines, chambres, promesse d'aide à la réfection de l'église

- **Impacts négatifs**

- Tentative d'achat d'un enfant par une touriste
- Insalubrité: quelques papiers ont été laissés traînés sur la plage

Suite à ce qui précède, il serait important de bien informer les touristes de la conduite à tenir dans le village. A cet effet, il importe de définir un code de conduite aussi bien pour les touristes que pour les populations locales à fin d'éviter tout désagrément de part et d'autre.

4.3- Situation de l'offre touristique

L'offre se limite essentiellement aux établissements d'hébergement, de restauration et de loisir. A cet effet, on a compté en 1998/99 dans toute la province 100 établissements d'hébergement pour 1267 chambres, 52 établissements de restauration et 30 loisir. La grande majorité de ces établissements sont situés dans le département de l'Océan où se trouve le Parc National de Campo-Ma'an. L'offre est assurée par l'Etat, les opérateurs économiques et les populations et communautés locales.

Le taux d'occupation des établissements d'hébergement est assez faible, environ 16,15 % (DPTS, 1999). Il faut relever que les chiffres déclarés par les hôteliers est en-dessous des chiffres réels. Si on s'en tient au taux d'occupation susmentionné, on dirait qu'il y a plus de places qu'il n'en faut. Et pourtant, il est reconnu que la demande est supérieure à l'offre pendant la haute saison. Par ailleurs, les hôtels sont en majorité concentrés dans les chefs-lieux de département. Il y a manque ou insuffisance d'infrastructures d'hébergement tant en qualité qu'en quantité dans les arrondissements comme Campo par exemple.

Aucune agence de tourisme n'est enregistrée dans les services du tourisme de la province. Il en est de même des tours opérateurs.

Il y a un manque de suivi des activités des agences et établissements de tourisme. Les autorités compétentes devraient prendre des mesures pour mettre de l'ordre dans le secteur. Elles devraient sensibiliser et amener les opérateurs économiques du secteur de tourisme à mieux s'organiser et respecter la réglementation en vigueur surtout bien tenir les données statistiques pour le bien du développement durable.

4.4- Cadre sociopolitique

4.4.1- Cadre juridique et institutionnel

4.4.1.1- Cadre juridique

De nombreux textes réglementaires (lois, décrets, arrêtés, ...) ont été pris par l'Etat pour mettre en application la politique forestière (faunique) qui fait partie intégrante de la politique nationale de gestion de l'environnement. On peut citer ici certains des textes qui sont en rapport avec la gestion des aires protégées et le développement du tourisme, notamment :

- La loi cadre de l'environnement.
- la loi n 94/01 du 20 janvier portant régime des Forêts, de la Faune et de la Pêche.
- le décret n 95/531/PM du 23 août 1995 fixant les modalités d'application du Régime des Forêts.
- le décret n 95/466/PM du 20 juillet 1995 fixant les modalités d'application du Régime de la Faune.
- le décret n 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant les modalités de fonctionnement des Fonds Spéciaux prévus par la loi n 94/01 du 20 janvier portant régime des Forêts, de la Faune et de la Pêche.
- le décret n 96/238/PM du 20 juillet 1995 fixant rémunération de certains services rendus au titre de l'application du Régime des Forêts et de la Faune.
- Le décret n 2000/004/PM du 06 jan. 2000 portant création du Parc National de Campo-Ma'an.
- L'arrêté n 054 CAB/PM du 06 août 1999 portant création de l'Unité Technique Opérationnelle de Campo-Ma'an.

La liste n'est pas exhaustive. Ces textes définissent le mode de gestion en vue de la conservation et de l'utilisation durable des ressources ainsi que de leur participation au développement.

D'autres textes ont été également pris pour assurer le développement du tourisme. Le principal c'est la loi n 98/006 du 14 Avril 1998 relative à l'activité touristique. Cette loi fixe les règles particulières applicables à l'activité touristique, en vue : (1) du développement économique ; (2) de la promotion de la culture nationale; (3) de l'intégration nationale et le brassage des peuples; (4) de la sauvegarde et de la protection des valeurs touristiques, culturelles nationales, ainsi que de l'environnement; et (5) de la mise en valeur du patrimoine touristique national. Elle prévoit l'implication des populations et communautés locales dans le développement du tourisme par la création des structures locales comme les syndicats d'initiative et les offices de tourisme.

Ces différents lois et textes réglementaires témoignent de la volonté du gouvernement du Cameroun de conserver les ressources naturelles tout en les faire participer au développement. Mais la volonté politique pour se traduire dans les faits exige la volonté individuelle des personnes en charge de la mise en application des lois et règlements car les lois n'ont de valeur que dans leur application.

4.4.1.2- Cadre institutionnel

La gestion des aires protégées et le développement du tourisme incombent principalement au MINEF et au MINTOUR. Le Parc National et l'Unité Technique Opérationnelle de Campo-Ma'an sont sous la gestion d'un conservateur qui est sous l'autorité du Délégué Provincial de l'Environnement et des Forêts.

4.4.1.3- Autres intervenants dans la zone et leur interrelation

Différents groupes interviennent dans la zone d'étude. Ce sont :

- l'Etat à travers ses institutions et organisations (MINEF, MINTOUR, MINAGRI, MINAT, MINDEF, ...);
- les institutions traditionnelles et les communautés;
- les opérateurs économiques (Etablissements et agences de tourisme, SOCAPALM, HEVECAM, SFC, ...)
- les institutions et organisations non gouvernementales (SNV, Tropenbos, FAGAPECAM, ...)

Globalement, tous ces intervenants visent le "développement" c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie des populations. Il est entendu que la conservation des ressources est un impératif pour le développement durable. Pour atteindre l'objectif global, différentes méthodologies sont utilisées. Les méthodologies appliquées sont parfois complémentaires ou conflictuelles. Tout dépend de la nature des intérêts des uns et des autres. C'est ainsi qu'on observe parfois des interférences des intérêts de certains acteurs. A titre d'exemples on peut citer :

- la conservation des ressources naturelles défendues par le MINEF et le besoin de bois des sociétés industrielles d'exploitation forestière;
- la protection des animaux sauvages et les dégâts causés par ces derniers sur les cultures des populations.

Par ailleurs, on note avec satisfaction la complémentarité des interventions de certaines parties prenantes. Par exemple le MINEF et les institutions du projet Campo-Ma'an (SNV, Tropenbos), le MINEF et le MINDEF dans la lutte contre le braconnage.

Il y a nécessité de collaboration et concertation des différentes institutions et parties prenantes, si l'on tient à la conservation et la gestion durable des ressources en vue d'atteindre le noble objectif "développement durable" de la région. Ceci permettrait de limiter les rapports conflictuels et de maximiser la complémentarité. Les différentes parties prenantes se doivent d'harmoniser les stratégies d'interventions sur le terrain.

4.4.2- Stabilité et sécurité

Au Cameroun en général, on déplore l'insécurité grandissante et les campagnes médiatiques qui en sont faites ne sont pas de nature à favoriser l'arrivée des touristes. La nature de l'insécurité dans l'UTO de Campo-Ma'an est diverse : le vol sur les plages, les charges des animaux sauvages.

La corruption est aussi un facteur limitant, *il a été relevé dans un journal en début du mois de janvier que 500 touristes Français avaient annulé leur réservation pour le Cameroun suite à son classement au premier rang.*

L'insuffisance en infrastructures et personnel de santé constitue une forme d'insécurité (sanitaire). Quel serait le sort réservé à un accidenté grave suite à l'agression d'un animal féroce (cas du séminariste blessé par le gorille dans le PNC-M en début juin 2000) ?

4.4.3- Accessibilité

L'accessibilité du PNC-M peut être considérée comme bonne. Le parc peut être joint par voiture à partir de Kribi qui est relié à Douala (2h) et Yaoundé (3h30mn) par des routes bitumées. On peut également utiliser la voie maritime de Douala à Campo qui est une ville côtière.

4.5- Situation de la demande touristique

Les informations donc nous disposons proviennent uniquement des différents rapports et des discussions avec les personnes ressources.

4.5.1- Demande et profil des touristes et visiteurs

4.5.1.1- Profil des touristes

Les rapports consultés ne font aucune mention de la nationalité et du lieu de résidence des touristes. Ils ne donnent aucune caractéristiques des touristes (âge, sexe, la durée du séjour, le niveau d'instruction et la profession). Les caractéristiques des touristes sont très importantes pour la planification des investissements et des aménagements des sites touristiques, le marketing, etc.

Ce qu'on sait empiriquement c'est que les touristes sont en grande majorité des expatriés. Le moyen de transport le plus utilisé c'est la voiture. Les touristes logent en

général dans les hôtels. La durée moyenne de séjour est de 1,3 dans toute la province. Cette durée varie de 1 à 3 jours à Ebodjé.

Il serait donc recommandé de définir (au niveau national) des paramètres permettant de caractériser les touristes et visiteurs et de les faire collecter à tous les centres d'accueil des touristes et les agences de tourisme.

4.5.1.2- Evolution de la demande touristique

La période touristique se présente comme suit :

- Ouverture de la saison touristique : décembre
- Haute saison : novembre - mars
- Basse saison : 20 mai – 10 septembre

La délimitation de la basse et haute saison est dite par les hôteliers. Il y aurait une corrélation entre les pluies et la demande touristique.

Tableau 2 : Evolution de la demande touristique dans la province du Sud au cours de l'année 1998/99

	Pluviométrie (mm)	Arrivées
J	27.9	1424
A	401.0	1855
S	420.4	2069
O	495.3	2148
N	76.0	2207
D	10.0	2617
J	152.3	2205
F	61.3	2037
M	245.5	1766
A	289.4	1878
M	259.5	1708
J	380.7	1583
Total	2 819,3	23 497
<i>Moyenne</i>	<i>234,9</i>	<i>1 958</i>

Source : Rapport DPTS 1998/99

En 1998/99 au total 23.497 touristes ont été enregistrés au niveau des hôtels de la province du Sud, soit une moyenne de 1.958 arrivées par mois (cf. Tableau 2). Il faudrait signaler que ce chiffre est en-dessous du nombre de touristes qui arrivent dans la province, car tous ne logent pas dans les hôtels, aussi tous les enregistrements ne sont pas déclarés.

4.5.1.3- Demande potentielle

La demande potentielle est constituée des nationaux, des résidents et des non-résidents. Les utilisateurs de l'internet et les lecteurs des revues spécialisées comme "Terre sauvage" sont des cibles potentiels.

Des mesures doivent être prises pour attirer cette clientèle. Les médias et autres doivent être utilisés pour informer cette clientèle des attractions disponibles dans la province, **la musique est un puissant moyen de communication qui peut être mise à contribution.** Les ambassades et les aéroports devraient être munis de bureau d'information touristique.

Un accent particulier devrait être accordé à la promotion du tourisme national car le tourisme international est une entreprise incertaine. En effet, le tourisme comme toute autre entreprise économique suit les règles du marché notamment la concurrence. Le touriste veut atteindre ses objectifs à moindres coûts possibles. Pour des offres équivalentes à des destinations différentes, toute chose étant égale par ailleurs, le touriste n'hésiterait pas d'aller là où il dépenserait le moins. Par ailleurs, il suffirait qu'il y ait un nouveau produit dans un autre pays pour que les touristes internationaux changent de destination.

4.5.2- Motivations et attentes

La principale motivation au niveau de la province c'est la mer avec ses plages, viennent ensuite la nature (forêt dense et animaux sauvages) et la culture locale. D'après les hôteliers, les touristes n'ont pas grande connaissance des attractions touristiques de la province et des activités qu'ils peuvent y menées en dehors des plages et de la baignade. De plus en plus, ils visitent les campements pygmées et la chute de la Lobé.

4.5.3- Activités

Les activités menées par les touristes dans l'UTO de Campo-Ma'an et Kribi sont :

- la baignade
- la vision et photographie
- la recherche
- la promenade
- les conférences et séminaires

Avec l'élaboration de nouveaux produits touristiques on augmentera sûrement le nombre d'activités touristiques dans la région (chasse ou pêche sportive, ascension des monts, aventure, ...).

4.5.4- Satisfaction

Selon les opérateurs économiques et quelques touristes rencontrés, les touristes sont plus ou moins satisfaits de leur séjour. Cependant, ils restent assoiffés de connaître où ils peuvent aller et ce qu'ils peuvent faire d'autre dans la région.

4.6- Impacts du tourisme

4.6.1- Impacts socio-économiques

4.6.1.1- Impacts positifs

- **Emploi**

Il y a création des postes de travail pour des besoins de tourisme notamment dans les établissements et agences de tourisme. Les 100 établissements d'hébergement, 52 de restauration et 30 de loisirs ont en 1998/99 employé 185 personnes (DPTS, 1999), soit en moyenne de 1,2 personne par établissement. Si les chiffres ainsi cités étaient justes, on pourrait dire que le taux de création d'emploi est assez faible. En se référant aux observations personnelles, sans aucun doute ces chiffres sont nettement en-dessous de la réalité. Aucun des établissements visités ne comptent moins de 4 employés. C'est vrai dans quelques cas, le personnel est constitué de la main-d'oeuvre familiale.

Les emplois dans le secteur ne sont pas assez bien rémunérés. Les salaires des ouvriers se situent entre 20.000 F CFA et 40.000 F CFA, pour un travail d'une durée parfois supérieure à 10 h de temps.

Le niveau de salaire relativement bas amène à se poser la question de savoir si les postes de travail créés constituent des postes d'emploi ou tout simplement des "postes d'occupation" qui permettent de limiter le désœuvrement mais pas de lutter contre la pauvreté tant décriée (Kamga Kamdem, 2000).

Comme l'a relevé Kamga Kamdem (2000), "dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'essentiel ne serait pas seulement de créer des postes de travail mais bien plus de bien rémunérer les occupants de ces postes. Ceci est l'une des conditions de la réussite de la lutte contre la pauvreté et des projets de conservation de la nature".

- Source de revenus

Le tourisme constitue une source de revenu pour les populations ainsi que pour l'Etat. L'argent tiré du tourisme provient des taxes diverses, des services, des ventes de toute nature, etc. En 1998/99, le chiffre d'affaires enregistré dans le secteur du tourisme de la province du Sud s'est élevé à 596, 6 million de francs CFA (DPTS, 1999).

- Mariage

Les populations citent le mariage des filles de la localité avec des touristes comme un impact positif du tourisme.

4.6.1.2- Impacts négatifs

Il est relevé que certains visiteurs affichent des comportements qui pourraient être préjudiciables si le tourisme se développait dans les villages notamment sur le plan de la sexualité (prostitution). Le comportement sexuel de certains touristes met en doute l'existence du SIDA compromettant ainsi les chances de la campagne de lutte contre le SIDA et les MST (Maladies Sexuellement Transmissibles).

On note aussi un changement dans le comportement des jeunes surtout en ce qui concerne le mode vestimentaire. Les jeunes filles se pavanent parfois dans la rue en maillot de bain ou avec un habillement peu recommandables par la société.

Un autre effet négatif relevé c'est l'inflation sur le marché. Le prix des denrées alimentaires sont élevés. L'une des causes est la faible production due à l'exode rural des jeunes qui abandonnent les villages pour Kribi à la recherche des emplois dans les établissements touristiques.

4.6.2- Impacts écologiques

4.6.2.1- Impacts positifs

Le tourisme participe à la protection de la nature. L'une des objectifs de création du Parc National et de l'ÛTO de Campo-Ma'an c'est l'exploitation pour le tourisme et le développement de l'écotourisme. Les textes réglementaires disposent qu'une partie des revenus tirés de l'exploitation touristique des aires protégées est réservée à la protection (frais d'entrée dans les Parcs Nationaux, ...).

Le parrainage des tortues marines par les touristes et autres visiteurs et la mise en place de l'enclos d'incubation des tortues marines à Ebodjé initiés par le projet Campo-Ma'an sont des exemples de stratégie de protection de la biodiversité. Ceci a permis de réduire la consommation des tortues marines et leurs oeufs par les populations principalement à Ebodjé.

La population de Nko'élon a mis en place une barrière de contrôle au niveau du village dans le but de lutter contre le braconnage. Elle est consciente de ce que peut leur rapporter la présence des animaux dans leur village et dans le PNC-M. Ceci grâce à l'expérience vécue lors des passages des différents groupes de chercheurs en vue de l'étude des gorilles et autres espèces animales.

La présence des touristes dans une aire protégée concoure aussi à la lutte contre le braconnage. En effet, aucun braconnier ne peut évoluer pendant leur séjour de peur d'être aperçu.

4.6.2.2- Impacts négatifs

Les effets négatifs sur la nature ne sont pas encore très perceptibles. Quelques fois les enfants qui suivent les touristes le long des plages laissent traîner des papiers plastiques dans le PNB. La situation n'est pas grave pour l'instant, mais avec l'arrivée de nombreux de touristes elle pourrait devenir inquiétante. Ces papiers qui ne sont pas biodégradables constitueraient plus tard un sérieux problème. **Il faut prendre dès à présent des mesures pour empêcher de jeter les objets non biodégradables dans la nature** (information et éducation des touristes et visiteurs ainsi que du personnel du parc et des populations).

Certaines constructions faites le long des plages dénaturent le paysage.

V- OBSERVATIONS

5.1- Forces et atouts

- La volonté du gouvernement à conserver et faire participer les ressources naturelles au développement (textes réglementaires et institutions).
- La vaste campagne de sensibilisation lancée par le MINTOUR en vue de porter le nombre de touristes à 500.000 d'ici 2005.
- La volonté des populations à participer au développement du tourisme et même à la protection.
- L'hospitalité des populations et l'acceptation des visiteurs dans leur localité.
- La grande richesse de la région en attractions touristiques.
- La proximité du PNC-M à la mer et de l'un des plus grands centres touristiques du Cameroun qu'est Kribi.
- Les projets futurs de développement économiques (construction du port à Grand-Batanga, exploitation des minerais, Pipe line, etc.)

5.2- Faiblesses ou contraintes

- L'absence de compensation des pertes dues à la création du PNC-M.
- L'insuffisance de la connaissance des lois aussi bien par les populations et communautés locales, les services chargés du développement que les opérateurs économiques. Cette insuffisance de connaissance de la loi est à l'origine des interprétations erronées de certaines décisions telle que l'interdiction de la chasse.
- L'absence des limites du territoire des villages, ceci constitue une grande menace de conflits de propriété.
- L'absence d'un centre d'information et d'interprétation touristiques
- La mauvaise tenue des statistiques.
- La faiblesse du marketing et l'insuffisance de publicité relative au parc.
- La faiblesse de moyens de communication (pas de téléphone)
- L'insalubrité dans une bonne partie des établissements d'hébergement (*l'écotouriste n'a pas besoin d'un grand confort certes, mais il doit avoir droit à une propreté dans les structures qu'on lui propose*)
- L'insuffisance de moyens financiers et de connaissance des populations de la région en matière du développement du tourisme.
- La manque d'esprit communautaire dans les villages. Les populations ont de la peine à identifier leurs intérêts communs au sein d'un groupe organisé. *L'on ne devrait pas brusquer les populations de le processus d'apprentissage au*

développement communautaire. Il est tout à fait normal de s'individualiser tant qu'on ne perçoit pas encore son intérêt dans un groupe.

- Le manque de patience de la part des paysans qui veulent la satisfaction à l'immédiat.
- La non matérialisation des limites du PNC-M et l'absence des plaques de signalisation.

5.3- Risques

- La déception des populations, si on les laisse fonder beaucoup d'espoir sur le tourisme qui ne pourrait être rentable qu'à long terme. Cette activité devrait être introduite comme une activité secondaire pour meubler les temps libre et non comme une activité principale.
- Le développement de la mendicité et l'abandon des occupations traditionnelles par les populations locales.
- L'acculturation et la dégradation de la structure sociale
- Le vagabondage sexuel, la propagation des MST et du SIDA, la remise en question de l'existence du SIDA. En effet, le comportement sexuel de certains touristes met en doute l'existence du SIDA. Plusieurs fois il m'a été posé la question: "*est-il vrai que le SIDA existe en Afrique, si oui pourquoi donc les touristes continuent à faire le désordre sexuel? N'ont-ils pas peur du SIDA ou même pas des autres MST ?* "
- Les conflits de propriété des ressources et des territoires (ex : Ebodjé - arrondissement de Campo- revendique la propriété du "Rocher du Loup" qui ferait partie de l'arrondissement de Kribi). **Il importe donc de bien marquer les limites des territoires villageois.** Ceci ne se fera efficacement qu'avec le concours des autorités administratives (Préfets, Sous-préfets, etc.), des autorités communales et traditionnelles sous la base des recommandations des services techniques compétents.
- L'imposition (impôt) des activités touristiques dans les villages aurait pour conséquence le découragement et l'abandon des activités par les paysans. Les populations n'aiment pas payer les impôts surtout qu'ils attendent plutôt de l'Etat,

5.4- Autres observations

La localisation de Mabiogo et Nko'élon, l'insuffisance de connaissance des attractions touristiques de ces villages ainsi que le niveau élevé d'individualisme de leurs habitants ne militaient pas à leur choix comme village pilote pour le lancement des activités d'écotourisme comme l'avait préconisé van den Horen (1998). On aurait

plutôt suggéré Ebodjé comme village pilote avec des excursions sur Mabiogo, Nko'élon et Ebianemeyong.

V- CONCLUSION

Les potentialités et les atouts touristiques de toute la zone sont réels. Il ne reste qu'à les identifier et les décrire bref les transformer en produits touristiques en vue de leur commercialisation (marketing).

La participation effective et active des populations à la conservation des ressources naturelles et au développement du tourisme ne sera acquise que lorsqu'elles seront persuadées de la compensation des pertes dues au nouveau statut de la zone (UTO et PNC-M). Aussi est il grand temps de penser à la rémunération de leurs services dans la protection de la nature.

La compensation devrait venir de tous les bénéficiaires des biens faits de la conservation des ressources naturelles à savoir l'humanité toute entière car nous pensons que les aires protégées ne profitent pas seulement aux populations locales, aux Camerounais mais plutôt à tout le monde entier. De ce fait, la communauté internationale devrait rechercher des fonds pour assurer la compensation des efforts de protection. Les autres bénéficiaires spécifiques tels que les touristes devraient également accepter de payer des frais de compensation qu'on pourrait appeler "Effort de protection" en plagiant l'expression "effort de guerre". **L'écotouriste doit être doté d'un sens de l'équité et accepter de payer cher pour supporter le prix de la conservation de la nature et la culture. Il doit être un homme ou une femme qui respecte la nature ainsi que la dignité humaine et les traditions locales.**

En attendant l'analyse complète des résultats, il est déjà recommandable :

- d'établir avec les autorités compétentes les limites des territoires des communautés villageoises pour éviter les conflits futurs de la gestion des ressources touristiques ;
- de renforcer les capacités de gestion du comité de tourisme des villages par l'organisation des rencontres de formations, séminaires, de visites et d'échange de connaissances d'échange d'idées entre les projets (Waza Logone, mont Cameroun, Korup, Réserve du Dja, ...) et villages ayant développé l'écotourisme ;
- de continuer l'identification des attractions touristiques dans les villages, les aménager, les décrire et les représenter sur une carte en vue de la détermination future des circuits touristiques ;

- de continuer les inventaires des attractions et l'aménagement des sites touristiques dans le Parc National ;
- d'identifier les touristes qui arrivent dans la zone du projet et à Kribi.
- d'aller à la rencontre des tours opérateurs et des agences de tourisme dans le cadre de la publicité et de la promotion du tourisme dans la région.
- de définir un programme de marketing adaptant le produit touristique au goût changeant du touriste.
- de sensibiliser les nationaux et les résidents sur les atouts touristiques de la province.
- de créer un « *centre d'éducation, d'information et d'interprétation touristiques* »

Un village à lui seul ne peut constituer un îlot d'écotourisme. Il serait judicieux de définir un circuit national d'écotourisme, proposer aux touristes un paquet comportant plusieurs sites touristiques avec des attractions variées. Il est aussi urgent de définir un code de développement de l'écotourisme au niveau national et même régional. Pour ce faire une rencontre des organisations et institutions dont le développement de l'écotourisme fait partie des objectifs est indispensable.

Quelques activités prioritaires à réaliser les premières années

- Identification et aménagement des attractions touristiques du Parc National de Campo-Ma'an. (Dec. 2000 - Mai 2001)
- Aménagement des parcours dans le PNC-M (Mai 2001 - ...)
- Identification des touristes de la zone du projet et de Kribi. (Nov. 2000 - Avril 2001)
- Identification des potentielles agences de tourisme pour la destination Campo-Ma'an.
- Détermination d'un circuit d'écotourisme dans la zone du projet voire dans la province du Sud (Dec. 2000-Juin 2001).
- Implantation des plaques de signalisation du PNC-M

BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme, 2000: Présentation du **Projet à l'occasion du lancement officiel**. PACBCM. Kribi.
- Anonym: Régime des forêts, de la faune et de la pêche. Loi n° 81-13 du 27 novembre 1981.
Décret 83-169 du 12 Avril portant application du régime des forêts. Décret 83-170 du 12 Avril portant régime de la faune.
- Anonym: Regie des Forts, de La Faune et de la pêche Loi n° 94/01 du 20 Janvier 1994. Décret n° 95/466/PM du 20 Juillet 1995 fixant les modalités d'application du régime de la faune. Décret n° 95/531/PM du 23 Août 1995 fixant les modalités d'application du régime.
- Anonym: Carte du plan de zonage préliminaire des forêts du Sud du Cameroun. (*Sans date*).
- Anonyme, sans date: Une première expérience d'un projet de tourisme durable à Ebodjé. **Projet Campo-Ma'an**.
- Bramwell, B., and all, 1996: **Sustainable Tourism Management: Principles and Practice**. Tilburg University Press.
- Cater, E., Lowman, G., 1994: **Ecotourism: a sustainable option?** Wiley. Great Britain.
- Ceballos-Lascuráin, H., 1991: **Tourism, Ecotourism and Protected Areas**. In: Parks, Bd. 2/3 1991, S. 31-39 au "TV World Congress on National Parks and Protected Areas" à Caracas en 1992.
- Ceballos-Lascuráin, H., 1996: **Tourism, Ecotourism and Protected Areas**. IUCN, Gland and Cambridge.
- Ellenverg, L., Scholz, M., Beier, B., 1997: **Reisen zwischen Ökonomie und Ökologie**. Heilberg; Berlin; Oxford: Spektrum, Akad. Verl.
- Fuchs, R., 1998: **Kamerun-Hanbuch. 2. Auflage. Reise-*knw*-how**.
- Gartlan, S., 1989: **La conservation des écosystèmes forestiers du Cameroun**. UICN.
- Gartner, W. C., 1996: **Tourism Development: Principles, Processes, and Policies**.
- Goodwin, H.J., 1996: **In pursuit of Ecotourism. Biodiversity and Conservation**.
- Harfst, W., Scharpf, H., Wirz, S., 1994: **Landschaftsplanung und Fremdenverkehrsplanung. Erholungs- und Entwicklungsvorhaben. Abschlußbericht. Angewandte Landschaftsökologie, Heft 1. Bundesamt für Naturschutz. Bonn-Bad Godesberg**.
- IUCN/UNEP, 1987: **The IUCN directory of Afrotropical Protected Areas**. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge -V-
- Kamga Kamdem, S.L., 2000 : Rapport de stage de recherche. " *Analyse des possibilités de réalisation du concept de tourisme écologique durable dans des aires protégées au Cameroun : cas du Parc National de de la Bénoué*." SNV, Garoua.
- Kamga Kamdem, S.L., 1998: **Auswirkungen der industriellen Waldexploitation auf die ländliche Entwicklung und auf die natürlichen Ressourcen in Kamerun: Fallstudie in Massangam und Umgebung**. Magisterarbeit. Uni. Göttingen
- Kasperek, M., 1998: **(Öko-) Tourismus: Instrument für eine nachhaltige Entwicklung ? Tourismus und Entwicklungszusammenarbeit**. GTZ.
- Kiemstedt, H.,: **Zur Bewertung der Landschaft für die Erholung**. In: Beitrag zur Landesflagge, Sonderheft 1, Stuttgart 1967.-
- Kiemstedt, H., 1967: **Zur Bewertung der Landschaft für die Erholung**. TH Hannover.
- Langrand, O.: **Ecotourisme en Afrique Centrale: Réalisme et planification**. In *Canopée* n° 13 - Janvier 1999.
- Letouzey, 1968: **Phytogéographie Camerounaise**.
- McCool, S.F., Watson, A.E., 1994: **Linking Tourism, the Environment, and Sustainability**. Tropical volume of compiled papers from a special session of the annual meeting of the National Recreation and Park Association. Minneapolis, MN, October 12-14, 1994.
- Melle, E.M., 1999: **Eco-tourism potentials of wildlife resources in Korup National Park Mundemba Cameroon**. M.sc. University of Ibadan, Nigeria.
- Middleton, V. T., Hawkins, R., 1998: **Sustainable Tourism: A Marketing Perspective**. Butterworth-Heinemann.
- Mieczkowski, Z., 1995: **Environmental issues of tourism and recreation**. University press of America. New York.

- MINEF, 1996: Séminaire national de lancement du projet GEF-Biodiversité, Limbé, 23-27 Juillet 1996/ Yaoundé, 29 Juillet 1996. Présentation des résultats. Yaoundé.
- MINEF, 1992: Environnement et développement durable au Cameroun, Rapport de mission pluridisciplinaire et institutionnelle sur l'environnement, Yaoundé.
- Nadeau, R., 1997: Présentation d'une méthodologie de recherche en tourisme: le cas du tourisme en Esterie. Sherbrooke-Canada.
- Negi, J., 1990: Tourism development and resource conservation. (An environmental, ecological, socio-economic & Cultural Approach to Tourism in Developing Countries). Metropolitan. New Delhi, India.
- Ngandjui, G., 1999: Revue des connaissances sur la biodiversité du site GEF Campo-Ma'an (Sud-Ouest). Projet Campo-Ma'an. Document de travail. Kribi.
- Okon, D.T., 1998: Determining the level of encroachment in the southern part of the Korup National Park. Mundemba, Cameroon.
- Pillmann, W., Predl, S., 1992: Strategies for reducing the environmental impact of tourism. ENVIROTOUR Vienna, Austria.
- Pompl, W.E., 1975: Der internationale Tourismus in Kenia und seine Implikationen für die sozio-ökonomische Entwicklung des Landes. Diss. München.
- Powell, J.A., Powell, M.P., Usongo, L. and Ekan, P., 1993: Report on research and conservation activities of Cameroon biodiversity project. Report to the Korup Project.
- Price, M.F., 1996: People and tourism in fragile environments.
- Rieländer, K., Häusler, N., 1995: Konsequenzen des Tourismus. Ein Reader mit Beispielen aus Entwicklungs- und Schwellländern. Göttingen: AIW.
- Robinson, M., Evans, N., Callaghan, P., 1996: Tourism and Cultural Change. Great Britain.
- Roe, D., Leader-Williams, N., and Dalal-Clayton, B., 1997: Take Only Photographs, Leave Only Footprints: The Environmental Impacts of Wildlife Tourism. Wildlife and Department Series No.10. International Institute for Environment and Development, London.
- Spreitzhofer, G., 1998): Tourismus auf dem Weg in die Dritte Welt: Entwicklung
- Tamadjong, N.o. and Symonds, P.A., 1995: Community participation and conservation. Korup, Mundemba.
- Truong, T.D., 1990: Sex, Money and Morality: Prostitution and Tourism in Southeast Asia. Zed Books Ltd. London and New Jersey.
- Usongo, L., 1997: Zoological inventory of Korup National Park Cameroon. Commission of European Union, WWF, Republic of Cameroon.
- Vabi, M.B., 1996: Determining economic opportunities for inhabitants of some villages in the support zone of the Korup National Park. (With particular reference to NTFPs and Gender). Korup National Park, Mundemba.
- Vabi, M.B., 1999: Development of a management plan for the Korup National Park. Results of pilot socio-economic survey of current human use inside and within the established peripheral zone of the Korup National Park, with recommendations for socio-economic management actions. Final draft. WWF Korup Cameroon.
- Van den Horen, W., 1998: Tourism as a development tool. Projet Campo-Ma'an, Eco-développement. Thomas, D., Thomas, J., 1993: Botanical and ecological survey of the Campo-Ma'an area. Report to the World Bank.
- Vorlaufer, K., 1996: Tourismus in Entwicklungsländern: Möglichkeiten und Grenzen einer nachhaltigen Entwicklung durch Fremdenverkehr; mit 26 Tabellen im Text. Darmstadt: wiss. Buchges.
- Werner Mikus, 1994: Umwelt und Tourismus. Analysen und Maßnahmen zu einer nachhaltiger Entwicklung am Beispiel von Tegernsee. Diss. Heidelberg.
- Wearing, S., Neil, J., 1999: Ecotourism. Impacts, Potentials and Possibilities. Butterworth-Heinemann. Oxford.
- WTO and UNEP, 1992: Guidelines: Development of National Parks and Protected areas for tourism. Tourism and the Environment Technical Report Series (13). World Tourism Organisation, Madrid.
- WTTC, WTO and the Earth Council, 1996: "Agenda 21 for Travel & Tourism".

Annexe 1 : Programme de travail au Parc National de Campo du 18 Mai au 10 Juin 2 000

Période	lieu	Activités
Jeudi 18 Mai	Kribi	Arrivée et installation
Vendredi 19 Mai	Kribi	Introduction au projet SNV Présentation du projet de recherche Choix des sites à visiter (villages, attractions touristiques, campements, PN, ...)
Samedi 20 Mai	Kribi	Participation aux manifestations du 20 Mai
Lundi 22 Mai	Kribi	Prise de contact avec différentes administrations (Conservation PNC, DPTOUR, Tropenbos, ...)
Mardi 23	Kribi	Littérature et discussions à la DPTOUR
Mercredi 24 Mai	Campo	Prise de contact avec les animateurs SNV de Campo Visite des chutes de la Lobé
Jeudi 25 et Vendredi 26 Mai	Kribi	Discussions avec le conservateur de l'UTO Campo-Ma'an Rencontre du Maire de Kribi Littérature
Samedi 27	Kribi	Littérature
Dimanche 28 Mai	Campo Ebianemeyong	Visite du PNC Visite du potentiel touristique avec le chef et ses notables
Lundi 29 Mai	Ebianemeyong	Visite de quelques attractions touristiques
Mardi 30 et Mercredi 31 Mai	Mabiogo Ebodjé Nko'élou	Rencontre des populations et Interviews Discussions avec les responsables du projet écotouristique Visite de quelques attractions touristiques Inventaire du potentiel touristique avec le chef et ses notables
Jeudi 01 Juin	Nko'élou	Suite discussions avec les populations Visite de quelques attractions touristiques
Vendredi 2 Juin	Grand-Batanga Kribi	Visite de quelques attractions touristiques Voyage pour Yaoundé
Samedi 3 Juin	Yaoundé	Participation à l'Assemblée Générale de CARFAD
Dimanche 4 et Lundi 5 Juin	Ebolowa	Discussions avec le DPEF du Sud
Mardi 6	Kribi	Littérature
Mercredi 7 Juin	Ebodjé Kribi	Excursion avec les hôteliers Discussion avec les responsables SNV
Jeudi 8 Juin	Kribi	Rédaction du rapport de stage
Vendredi 9 Juin	Kribi	Présentation, correction et dépôt du rapport Formalités de départ
Samedi 10 Juin	Kribi	Fin de stage Retour à Yaoundé

Kribi, le 24 Mai 2 000

Kamga Kamdem

Annexe 2 : Localisation de la zone

ABREVIATIONS

HEVECAM: Hévée du Cameroun
PNC-M : Parc National de Campo-Ma'an
MINAGRI: Ministère de l'Agriculture
MINAT: Ministère de l'Administration Territoriale
MINDEF: Ministère de la Défense
MINEF: Ministère de l'Environnement et des Forêts
MINTOUR: Ministère du Tourisme
SFC: Société Forestière de Campo
SNV : Coopération Technique Néerlandaise
SOCAPALM : Société Camerounaise de Palmerais
UTO: Unité Technique Opérationnelle
WWF : World Wildlife Funds for Nature